



Divorce prononce le 21 mai 2015 mais signifie que en 2019

Par **Litchy777**, le **25/01/2020 à 10:43**

Bonjour je voudrais savoir quelle valeur a mon divorce vis-à-vis de mes biens

En effet je suis divorcé depuis le 21 mai 2015 à la demande de Madame qui a gagné son procès car le juge a prononcé le divorce mais hélas je n'ai pas fait signifier son divorce car je pensais que Madame allez le faire vu que c'était sa demande

De 2016 à 2018 nous avons eu quelques flirt de quelques mois chacun et Madame se sert de cela avec des photos à l'appui pour dire que nous étions ensemble de 2015 jusqu'à 2019 car maintenant j'ai fait signifier le divorce en m'apercevant en mairie que je n'étais pas divorcer à cause de papier que je suis allé faire

Madame fait donc appelle maintenant vu que ma situation financière c'est bien amélioré et elle demande donc le partage de tout mon argent et ma maison

Il faut savoir que dès que le juge de 2015 à prononcer le divorce nous avons trois mois avant été séparé dans deux adresses différentes et que depuis la date du divorce nous n'avons pas d'adresse commune

Je suis divorcée pour cause de désunion irrémédiable

Quelqu'un saurait-il me conseiller et m'informer si je suis divorcer ou non de cette dame et si je dois partager mes économies merci